



COMMUNIQUÉ

Paris, le 05/09/2025

RADARS MULTIFONCTIONS, RECOURS À L'IA... « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DÉNONCE L'AUTOMATISATION À OUTRANCE ET DÉPLORE L'ABSENCE DE RÉFLEXION POUR LUTTER CONTRE L'ALCOOL ET LES STUPÉFIANTS AU VOLANT.

Dans un article publié ce jeudi 4 septembre 2025, le site spécialisé *L'Argus* révèle le coup d'accélérateur lancé par le Département du Contrôle automatisé (ou DCA, en charge de la mise en œuvre de la politique « radars » en France) quant au développement et au déploiement des radars mettant en œuvre l'Intelligence artificielle pour verbaliser toujours plus d'infractions.

« 40 millions d'automobilistes » dénonce une nouvelle fois le recours à outrance aux appareils de contrôle automatisé et le désengagement des forces de l'ordre sur les routes. Alors que la conduite sous l'emprise de l'alcool et des stupéfiants fait encore plus de 1 300 tués sur les routes françaises chaque année, l'obsession de la Sécurité routière pour les radars – incapables de prévenir ce fléau - est totalement dénuée de sens.

Un nouvel appel d'offre pour des radars toujours plus nombreux et innovants

Via un appel d'offre en cours jusqu'à la fin du mois d'octobre, la branche « radars » de la Sécurité routière organise son plan pour les 5 années à venir en matière d'équipements automatiques de verbalisation. Dans le détail, il s'agit aussi bien d'augmenter le nombre d'appareils en tous genres présents sur les routes françaises (déjà estimé à environ 4 000 unités, auxquelles il faut ajouter les 500 voitures-radars confiées à des sociétés privées) que de les moderniser grâce à la vidéo et à l'Intelligence artificielle, pour leur permettre de traquer avec toujours plus d'intransigeance les comportements des usagers en verbalisant toujours plus d'infractions au Code de la route.

Parmi les nouvelles infractions susceptibles d'être verbalisées grâce au recours à l'IA, on retient notamment le téléphone tenu en main, le non-port de la ceinture de sécurité, l'interdiction de dépasser ou encore le non-respect des distances de sécurité.

Si la démarche peut sembler légitime et « dans l'air du temps », l'automatisation de la verbalisation de certaines infractions est problématique : « Si un automobiliste se fait doubler par un autre et qu'il se rabat devant lui sans respecter la distance de sécurité, c'est l'automobiliste qui s'est fait doubler qui sera sanctionné, alors que c'est bien la victime ! Ces nouveaux radars n'ont pas d'enjeux véritables de sécurité routière, ils ne permettent que des intérêts financiers plus importants », explique Philippe Nozière, Président de l'association.

La conduite sous l'emprise de l'alcool et des stupéfiants, toujours grande oubliée de la politique de Sécurité routière

La Sécurité routière met toutes les chances de son côté pour voir se concrétiser dans les plus brefs délais la transformation des simples « radars de vitesse » en de redoutables outils de verbalisation multifonctions, allant même jusqu'à demander aux fabricants d'anticiper et de parer aux obstacles juridiques qui pourraient entraver leur mise en œuvre.

Mais paradoxalement, aucun plan concret n'est à l'ordre du jour pour lutter contre le premier facteur de mortalité sur les routes : d'après les données définitives de l'accidentalité routière 2024, *39% des décès intervenus sur les routes françaises [l'an dernier l'ont été] dans un accident avec au moins un conducteur sous l'influence de l'alcool, de stupéfiants, ou des deux*. Cela représentait 1 339 tués.

« Les forces de l'ordre désertent les routes, remplacés par des caisses enregistreuses automatiques qui flashent tous azimuts, n'importe où, n'importe quand, n'importe qui, pour n'importe quelle raison... Et l'on s'étonne que malgré le zèle déployé dans ce sens, on ne parvienne pas en France à inverser la courbe de l'accidentalité ! Mais aucun outil automatique – tout « intelligent » qu'il soit – ne pourra jamais stopper instantanément la course d'un chauffeur ivre ou sous l'emprise de produits stupéfiants. La seule solution est de remettre de l'Humain au cœur des contrôles routiers et de renforcer l'information et la prévention des risques. On n'en fera jamais trop de ce côté-là », estime Pierre Chasseray, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».



www.40millionsdautomobilistes.com



@40MA - 40 Millions d'Automobilistes
@PChasseray - Délégué Général



@40millionsdautomobilistes51

➔ **À propos de "40 millions d'automobilistes"** : "40 millions d'automobilistes" est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver ce facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.